

## Réunion D.T.R.A. Du 09.10.2022

### **Affaire KHERALLAH n° 01**

#### **Motif de la Convocation**

- **Prise en flagrant de la tricherie au test physique par le responsable (DTRA)**
- **Après avoir entendu l'arbitre KHERALLAH sur les circonstances détaillées de contourner les règles de la course conforme aux normes en vigueur (10 Tours) ce dernier a reconnu formellement sa tricherie en se détachant de son groupe en faisant que 05 tours procurant de cette infraction pour rejoindre le groupe en dernier tour**

**Conclusion : Après étude du dossier par la Commission de discipline présidé par le D.T.R.A. et les membres présent : BOUICHA – DJEZIRI – FANTAZI – DERBAL**

**Il a été décidé comme suit : Privation du prochain test de rattrapage**

**Une suspension de toute la phase aller et retour saison 2022 – 2023 En vertu de l'article 78 (Alinéa (I)) du statut de l'arbitre**

### **Affaire ABDFELOUCHE DJABER – JIJEL - n° 02**

- **Après avoir hôte le dossard et jeter par terre**
- **Après avoir des épreuves, il a remis son dossard d'une manière indélicat ( en le jetant par terre et pas a sa place ce qu'il a lui reproche reprise par encadreur que le geste est synonyme de malveillant une altercation verbal s'ent née, suivie entre les deux propos irresponsables et autres**
- **Après conxacation de l'arbitre ce dernier a reconnu son comportement irresponsable sa mauvaise situation sociale et autre**

**Conclusion : la Commission de discipline présidée par le D.T.R.A. et après consultation et étude du dossier a décidé de porter une suspension de 01 Mois à partir de 21.10.2022 en vertu de l'article 53 du statut de l'arbitre**

### **Affaire BENCHELLOUG N° 03**

- **Suite à une correspondance envoyée a l'intéressé MERCREDI pour l'audience au DIMANCHE sur les faits survenus au Séminaires, ce dernier a envoyé une lettre d'excuse pour raison professionnelle**
- **De ce fait, nous avons décidé de lui envoyer une deuxième et dernière convocation pour meilleure gestion de l'affaire, le MERCREDI.12.10.2022**

**Reprise Affaire BENCHELLOUG N° 03**

- **Ordre du jour : Examen de l'affaire de Mr BENCHELLOUG Arbitre Régional et Monsieur FERRADI MUSTAPHA Membre de la DTRA**
- **Après une première convocation, l'arbitre ne s'est pas présenté à la date prévu du 09.10.2022, une deuxième convocation lui a été adressée en date du 12.10.2022 présent à l'heure et la date prévue, ce dernier a été auditionné (des propres déclarations et les lettres transmises de Monsieur FERRADI concernant les événements survenues**
- **Monsieur BENCHELLOUG avait reconnu les faits à savoir :**
- **Les propos indécents et le comportement insolent envers un officiel et ce suite à son échec sur le test physique**
- **En vertu du code disciplinaire du statut de l'arbitre article 78 alinéa (I)**
- **La Commission de Discipline a prononcé la mesure disciplinaire suivante**
- **06 Mois de suspension à compter du début du championnat 2022 – 2023**

**LE D.T.R.A.  
CHALDI ABDELAZIZ**